

Prix national arturbain.fr 2021 : "La régénération urbaine des franges des villes, bourgs et villages"

Maîtrise d'ouvrage : SEMMARIS
Responsables : Christophe Acar, Directeur de l'Immobilier de la Semmaris
Présentateur : Jean-Marc L'Anton, paysagiste-urbaniste Agence L'Anton et Associés

Organisme décisionnaire et propriétaire du site : SEMMARIS

Description de l'opération : Le MIN de Rungis a été planifié en 1964 et livré en 1969 afin de transférer les Halles de Paris dans un lieu mieux desservi, dans des bâtiments plus accessibles et plus hygiéniques. Depuis l'origine, le Marché d'Intérêt National (devenu depuis Marché International) a été pensé comme devant être ultrafonctionnel, et ce, au détriment de la qualité paysagère du site.

Certes, les contraintes de desserte, de stationnement, de circulation, de livraisons, d'éclairage, de nettoyage, etc., etc. sont très fortes. Mais en quoi cela ne permettrait-il pas d'offrir aux ouvriers des petits matins, un environnement de travail et un confort d'usage digne d'un des lieux les plus fréquentés et les plus en vues de la Région Parisienne ?

C'est ce pari que s'attache à résoudre la SEMMARIS, avec son Président Stéphane Layani.

L'Agence L'Anton a été chargée en 2014 de la réalisation d'un Schéma Directeur de Renouvellement Urbain du site portant en particulier sur la place qualitative que devaient avoir les espaces publics du MIN. L'Agence L'Anton était également en charge de réaliser la maîtrise d'œuvre de certains espaces et de conseiller la SEMMARIS sur l'ensemble de ses opérations.

Équipe pluridisciplinaire : Agence L'Anton et Associés / Jean-Marc L'Anton paysagiste-urbaniste

Requalification des espaces publics du MIN de Rungis (94)

Emprises du Marché d'Intérêt National : 232ha de parking, de bâtiment et quelques rares espaces verts aux portes de Paris



- 1- Abords des bâtiments G5
- 2- Parking de la Canopée
- 3- Avenue des trois marchés
- 4- Avenue de Flandre et de avenue Normandie
- 5- Rue des Meuniers
- 6- Abords des bâtiments G6
- 7- Parvis de la tour
- 8- Place de Saint-Hubert



Qualité architecturale

Les halles du Marché ont passé la cinquantaine... La SEMMARIS renouvelle progressivement son patrimoine architectural, pour le rendre plus adapté au contexte législatif et environnemental contemporain : modernisation de la chaîne du froid, des conditions d'hygiène, performances thermiques, accueil du public, etc. En parallèle, secteur par secteur, les pieds d'immeubles, les avenues, les abords des halles et bâtiments sont requalifiés en apaisant les circulations et en visant des aménagements plus conviviaux. Ces aménagements soulignent les grandes perspectives du MIN, ces avenues gigantesques taillées à l'échelle des Poids Lourds. Là, souvent, des voiries surdimensionnées peuvent donner place à des espaces plus accueillants ou plus naturels. Photo 4

Qualité de la vie sociale

Chaque fois que possible, les espaces interstitiels accueillent des aménagements de convivialité : banquettes, espaces partagés, bacs potagers, putting-green, terrain de boule, agrès de sports, etc. Les abords des halles sont réaménagés pour accueillir des banquettes, des sanitaires rénovés, des plantations d'agrément. Chaque projet est accompagné de la mise en place d'une sculpture souvent monumentale compte tenu de l'échelle du site. Photo 1 & 8

Respect de l'environnement

En parallèle des aménagements, un travail sur la gestion des eaux pluviales est mené. En effet, ce territoire était traversé par l'aqueduc de la Vanne qui a été déplacé en rive du MIN lors de l'aménagement. Mais sous cet aqueduc du XIXème siècle, l'ingénieur Belgrand avait implanté un drain maçonné qui est resté et qui draine le territoire du MIN. Par ailleurs, lors de la création du Marché, la terre très imperméable des champs a été décapée, et une couche d'un mètre de sable a été installée sur toute la surface du marché afin de permettre la création des voiries et des bâtiments... De fait, si on réinfiltrait les eaux pluviales dans cette strate de sable, on réalimente la nappe phréatique perchée ainsi créée, nappe qui en retour réalimente le drain de Belgrand. Les eaux de ce drain sont de très bonne qualité et sont réemployées par la SEMMARIS pour le nettoyage des voiries (très important pour l'hygiène du site) et l'arrosage des espaces plantés. Les espaces d'infiltrations deviennent des noues arborées de grande ampleur qui contribuent à limiter l'effet d'îlot de chaleur de ce territoire particulièrement exposé à ce phénomène.

Les « espaces verts » étaient entretenus comme ceux des années soixante dix, immuablement plongés dans leur jus d'origine. Les pelouses périphériques obstinément tondues, les pieds d'immeubles plantés d'essences horticoles binées et taillées, les abords de parkings engazonnés et ressemblant davantage à des paillasons herbeux piétinés, accueillent désormais des espaces de gestion extensive, des prairies fleuries, des bosquets, ou encore des jardins partagés. Les rares espaces plantés autrefois d'une palette horticole artificielle sont progressivement étendus, réaménagés dans un esprit plus naturel, plus libre, accueillant les eaux pluviales et donc plus foisonnant tout en demandant moins d'entretien. La biodiversité se déploie désormais largement sur ce vaste territoire totalement stérile, il y en a encore peu. Photo 2